

Numéro 6 - Mars 2020

# Baronnies

## en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

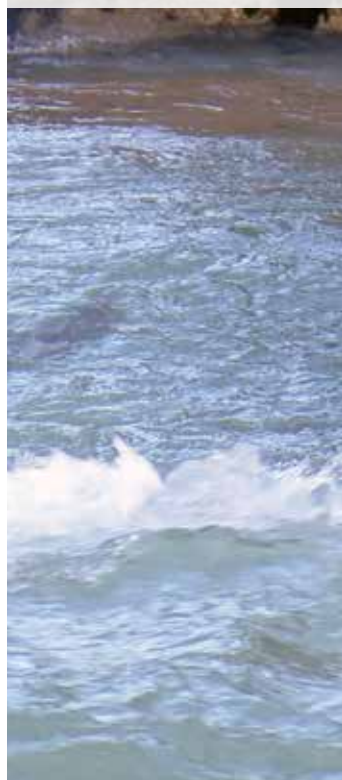


PAGE 10 / 11

Le dossier

LES VOEUX 2020

Retour sur la cérémonie du 28 janvier 2020



PAGE 5 / 6

La vie de la Communauté

PAGE 7 / 9

Zoom sur le Contrat Local de Santé

PAGE 10 / 11

Dossier  
Voeux 2020

PAGE 12 / 14

Les actualités de votre  
Communauté





**NYONS**  
 25 AVENUE PAUL LAURENS

CONFIEZ NOUS  
 du temps libre pour VOUS

**SERVICES À LA PERSONNE**


**04 75 28 47 75**


**ENTREPRISE B.T.P.**



**RODARI**  
 Charles & Fils

185, rue du Docteur André Dion  
 Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS  
 E.mail : btp@rodari.net

Tél. 04 75 26 11 88  
 Fax 04 75 26 43 55

**Crédit Mutuel**

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

2, avenue Henri Rochier  
 26110 Nyons

**04 75 26 01 11**




**DE LUCA AUTOMOBILES**

15, rue Docteur André Dion - ZA Les Laurons  
 26110 Nyons - Tél. 04 75 26 95 50  
 Fax. 04 75 26 95 51  
[deluca.automobiles@wanadoo.fr](mailto:deluca.automobiles@wanadoo.fr)  
[www.peugeot.com](http://www.peugeot.com)

**biosphère**  
 produits bio et éco produits

**280 m<sup>2</sup> de produits bio et eco-produits**

Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h  
 Z.A. Les Laurons 2 - 26110 Nyons  
 (face aux pompiers) Tél. : 04 75 27 48 69

Arrêt navette de Nyons GRATUITE  
 Face au magasin

Épicerie • Fruits & Légumes • Produits en vrac • Surgelés  
 Vins - Pains • Beauté - Santé • Compléments alimentaires  
 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

**NOUVEAU A NYONS**

**Ambiance  
 Couleurs  
 et  
 Matières**

Peinture - Revêtement - Décoration  
 Mobiliers

20, Allée Pierre Louis Guilliny - ZA Les Laurons  
 26110 NYONS - Tél : 04 75 26 37 89  
[www.ambiance-couleurs-matieres.fr](http://www.ambiance-couleurs-matieres.fr)

**RÉMUZAT NYONS  
 AMBULANCES**



**AMBULANCES - VSL - TAXI**

49, rue des Antignans  
 26110 NYONS  
**04 75 26 03 03**  
 Commune de stationnement : Nyons

Quartier St-Auban  
 26510 RÉMUZAT  
**04 75 27 84 19**  
 Commune de stationnement : Rémuzat

DÉPÔT LÉgal À PARUTION



**af COMMUNICATION**

Réalisation et Régie Publicitaire  
 Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65  
 E-mail : info@afcommunication.com

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

SIÈGE SOCIAL  
 10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau  
 26200 MONTÉLIMAR


 L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

[www.afcommunication.com](http://www.afcommunication.com)

## Édito du Président



### 2020 : un point d'étape après 3 années d'existence...

- ▶ Nous avons fini notre 3<sup>ème</sup> année d'exercice, mais en réalité, ce n'est que la deuxième... tellement la première année a été inondée de phases et figures imposées. Les élus viennent juste d'installer raisonnablement le contour opérationnel de leurs compétences... Notre Communauté : c'est 2 ans de vie, de travail, de budgets, d'apprentissage, c'est juste le pré-lude de notre Communauté de communes. Il faut être conscient de cette réalité car elle en appelle à la raison et au sens assumé de la responsabilité collective.
- ▶ Nous poursuivons sans relâche l'attachement et l'investissement que l'on consacre à veiller au bon fonctionnement du bloc communal que constitue les communes et la Communauté. Nos préoccupations communes et collectives sont d'exercer et de rendre du mieux possible les services dont nous avons la charge et la responsabilité envers nos concitoyens des Baronnies, de veiller à en apprécier conjointement la juste pertinence et la raisonnable nécessité au cœur de notre territoire rural.
- ▶ Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents de commission, ainsi que l'ensemble du personnel technique et administratif, sous la direction de notre Directeur Général des Services Nicolas KRUGLER, je vous remercie au nom de tous du travail mené dans l'exercice et l'investissement d'animation, de gestion, d'analyse, de respect de nos engagements collectifs.
- ▶ Il est normal de s'interroger, il est nécessaire de mettre en perspective et de traduire en perspective, mais il est indispensable de veiller à respecter le cadre budgétaire et financier qui a été tracé et dont nous sommes garants et comptables envers nos concitoyens.
- ▶ Notre responsabilité d'Élus est de dire ce que l'on va faire avec analyse, écoute, raison et clairvoyance et de faire ce que l'on a dit avec respect, détermination et engagement. Il est indispensable de mesurer si l'enjeu tracé et espéré a été atteint et de quelle façon, pour entreprendre et améliorer sans cesse nos orientations et nos actions dans un souci de pérennité budgétaire.
- ▶ Je voudrais maintenant saluer tout particulièrement les Vice-Présidents territoriaux qui forment avec moi la Commission Permanente :
  - le 3<sup>ème</sup> Vice-Président Territorial Claude BAS,
  - le 2<sup>ème</sup> Vice-Président Territorial Jean MOULLET,
  - le 1<sup>er</sup> Vice-Président Territorial Michel GREGOIRE , dans cette organisation de fusion et face aux réalités de nos contours territoriaux, il nous a semblé stratégique et majeur de confier la veille et l'animation des 3 anciens territoires à ceux qui en avait l'entière responsabilité avant la fusion en tant que Président.
- ▶ Lors des Vœux, ils ont exprimé leur engagement, leur constat, leur réflexion dans le cadre de l'exercice de leur Mandat. Pour ma part, je voudrais sincèrement les remercier pour leur investissement total dans le respect de leurs missions et du cadre d'organisation que l'on s'est fixé.
- ▶ Il faut d'innombrables qualités de sagesse, de compréhension, de bienveillance, d'engagement et de confiance pour tenir ce rôle avec enthousiasme et sérénité.
- ▶ Un immense merci au nom de tous.

#### **THIERRY DAYRE**

Président de la Communauté de communes  
des Baronnies en Drôme Provençale

# Le mot des Vice-Présidents Territoriaux

Depuis 2017, Ils accompagnent le Président dans les décisions au sein de la Commission Permanente. Voici des extraits de leurs discours prononcés lors des vœux 2020 de la CCBDP



## L'entente au cœur des Baronnie

► Nous terminons ce mandat communautaire et pouvons faire le constat que nous avons su réussir cette fusion entre nos 4 communautés : Val d'Eygues, Pays de Rémuzat, Hautes Baronnie et Pays de Buis les Baronnie. L'entente, la solidarité ont su être notre priorité pour bâtir un territoire qui laisse entrevoir un « avenir » pour le mandat qui va s'ouvrir après les élections de 2020.

A n'en pas douter de nouveaux enjeux seront à relever pour faire avancer les Baronnie. Mais

face à tout cela je suis convaincu que le bloc communal (commune et intercommunalité) reste le socle de la démocratie, essence de notre République. Alors tournons-nous avec espoir vers le mandat qui va s'ouvrir en 2020, en accueillant de nouveaux élus, en saluant ceux qui nous quittent et en souhaitant bonne chance à ceux qui se représentent !

### Michel GREGOIRE,

1<sup>er</sup> Vice-Président territorial, Maire de la Roche-sur-le-Buis, Conseiller Régional, ex-Président de la Communauté de communes du Pays de Buis



## Trois ans déjà

► Trois ans d'existence, trois ans de travail acharné et de temps passé. Trois ans où la CCBDP est allée dans le sens de l'Histoire. Le regroupement de 4 Communautés de communes va dans le sens de l'histoire où chacun doit se sentir reconnu à la place qui lui revient : la commune comme maillon de notre cohésion et entité propre ; le citoyen comme usager de nos services, résident et acteur d'un territoire.

Aujourd'hui nous exerçons nos compétences au service de tous les habitants, de toutes les communes de notre territoire dans une complémentarité cohérente avec les actions communales de proximité. Alors continuons à faire ensemble, en n'oubliant personne, en prenant en compte des différentes ruralités des Baronnie, en préservant les équilibres financiers de nos communes et de notre structure intercommunale.

Enfin, je veux adresser mes REMERCIEMENTS à celles et ceux qui m'ont accompagné dans mes responsabilités à la Vice-Présidence depuis janvier 2017 mais aussi à tous les maires du territoire des Hautes Baronnie, de là d'où viennent mes racines familiales, pour lesquels j'ai, sans relâche, avec conviction et pugnacité, pendant plus de 18 ans, œuvré pour son développement.

### Jean MOULLET,

2<sup>ème</sup> Vice-Président territorial, Maire de SEDERON, ex-Président de la Communauté de communes des Hautes Baronnie



## Ecrire ensemble l'intercommunalité de demain

► A l'aube des regroupements de communes, la Communauté du Pays de Rémuzat, créée et présidée par mon prédécesseur Jean-Marie BERTRAND et ses équipes de 2000 à 2014, puis par moi-même de 2014 à 2017 était gérée avec le souci de chaque euro investit dans le respect du citoyen. J'ai retrouvé dans la CCBDP cet état d'esprit, fidèle au sens des vraies valeurs, ces traits qui nous caractérisent et qu'il nous faut conserver. Sur ce constat rassurant, je pense que nous pouvons tourner la page sans regret, sur nos anciennes intercommunalités pour écrire ensemble, la CCBDP du mandat

2020-2025. La Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale, loin de la dimension et du halo des grandes agglomérations françaises a su trouver à son échelle sa propre identité et doit garder son cap.

Pour le prochain mandat, la CCBDP devra continuer à être une collectivité qui sera bienveillante, réaliste, efficace et tournée vers les prochains levers du jour.

### Claude BAS,

3<sup>ème</sup> Vice-Président territorial, Maire de VERCLAUZE, ex-Président de la Communauté de communes du Pays de Rémuzat

## FISAC : 13 nouveaux projets engagés



LA TENTATION (Montbrun-les-Bains)



OSUSHI (Nyons)

Le FISAC est un programme de soutien pour animer, développer et moderniser le commerce, l'artisanat et les services des Baronnies en Drôme Provençale.

► Lancé depuis le mois d'avril 2019, 22 projets du territoire ont déjà été sélectionnés dont 13 depuis le mois de décembre 2019 (ci-dessous) pour être subventionnés par la CCBDP et par l'État.

Victime de son succès, l'enveloppe FISAC est déjà engagée à plus de 90%, preuve du dynamisme local de nos commerçants et de nos artisans !

**Les derniers projets en cours d'instruction seront votés au printemps.**

### LA TENTATION à Montbrun-les-Bains

Ravalement de la façade en enduit traditionnel, réfection de la terrasse sous la façade et mise en place d'un éclairage extérieur pour la valoriser.

### LA BOUL'ANGE ET STEPH à Venterol

Réaménagement du présentoir à pains et du coin épicerie de la boulangerie afin qu'ils soient plus fonctionnels et accueillants. Réorganisation de l'espace de travail en achetant une cellule négative.

### MENUISERIE MARCOU à Les Pilles

Sécurisation du local, installation d'une enseigne commerciale, mise en place d'un système de chauffage et acquisition d'un compacteur / presse hydraulique.

### PANIER SYMPA à Sainte-Jalle

Le projet prévoit d'accroître considérablement l'activité avec l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment de 163 m<sup>2</sup>. Cela permettra d'augmenter le nombre de références, privilégiant les produits locaux et les produits bio, offrant à notre clientèle plus de choix, et un parking.

### L'INSTANT à Nyons

Récréer un lieu convivial dont l'activité commerciale sera un café restaurant permettant la mise en valeur des produits locaux et en offrant la possibilité aux producteurs du territoire d'intervenir ponctuellement au sein de l'établissement et d'interagir avec la clientèle.

### LE FAUVE à Rémuzat

Création d'un snack petite restauration de qualité avec des produits frais et locaux dès que possible, sur la place du village, ouvert 10 mois dans l'année.

### CHEZ MAX à Buis-les-Baronnies

Remplacement de la devanture vieillissante du commerce en bois de châtaignier pour mieux le valoriser et acquisition de nouveaux matériels, installation d'une climatisation pour le confort des clients.

### L'ESCALE à Buis-les-Baronnies

Réaménagement intérieur de la salle de restaurant, installation de sanitaires aux normes et réorganisation de la cuisine.

### AUX DELICES BUXOISES à Buis-les-Baronnies

Réfection des ateliers de pâtisserie pour les mises aux normes, pour plus de confort et diversifier la gamme de produits.

### MENUISERIE PASCAL ALEXANDRE à Buis-les-Baronnies

Acquisition d'un centre d'usinage bois 5 axes avec outillages pour fabrication de fenêtre isolante pouvant suivre les différentes évolutions énergétiques des années à venir ; elle permettra l'usinage d'escalier, et différents agencements.

### UNE ROSE AU PARADIS à Nyons

Le projet consiste :  
- à réagencer l'intérieur du magasin afin d'améliorer son attractivité et de développer le chiffre d'affaires des produits à la vente. Une climatisation sera installée pour améliorer le confort des clients et du personnel à l'intérieur.  
- à améliorer l'attractivité de la terrasse.

## CORONAVIRUS

### Les recommandations appliquées à la CCBDP

FACE à l'épidémie du CORONAVIRUS, la CCBDP a mis en place des mesures de prévention.

► Une réunion d'information à destination des membres de l'équipe de direction et des membres du Comité Hygiène et de Sécurité, s'est tenue le 5 mars au siège de la CCBDP, à Nyons. Cette réunion avait pour objectif de rappeler les conduites à tenir et à faire respecter par chacun des salariés afin qu'ils contribuent activement à lutter contre la propagation du virus. Une attention toute particulière a été donnée en ce qui concerne les services accueillant des enfants (crèches, accueil de loisir) et adolescents (accueil des jeunes) ainsi que le service s'occupant de la distribution des repas auprès des personnes âgées.

#### Des mesures immédiates ont été prises :

- Affichage dans l'ensemble des locaux de la CCBDP des consignes de prévention publiées par le Ministère de la Santé et Santé Publique France
- Diffusion à l'ensemble des agents de l'intercommunalité de la note d'information indiquant toutes les mesures de prévention à observer pour limiter la propagation du virus
- Mise à disposition de solutions hydroalcooliques
- Consignes de nettoyage des locaux recevant le public



**COVID-19**

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Lavez-vous très régulièrement les mains**
- Toussez ou éternuez dans votre coude**
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le**
- SI VOUS ÊTES MALADE Portez un masque chirurgical jetable**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Consultez les informations officielles, actualisées en temps réel :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

<https://www.santepubliquefrance.fr/infection-a-coronavirus>



## Santé

# Une étude pour mieux appréhender notre territoire

Sur une initiative de la sous-préfecture, la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale a été sollicitée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) pour travailler sur l'élaboration d'un Contrat Local de Santé. L'année 2019 a permis de collecter un ensemble de données pour permettre aux élus de se positionner courant 2020 sur la mise en œuvre de cette démarche.

### Qu'est ce qu'un Contrat Local de Santé ?

► Les Contrats Locaux de Santé (CLS) ont vocation à renforcer les partenariats sur un même territoire dans l'objectif de mieux prendre en charge la santé des habitants (Code de la santé publique).

Il doit par exemple garantir que l'ensemble des étapes de prise en charge d'un patient soit optimisé et cela au-delà des frontières administratives des départements (Drôme, Vaucluse, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence).

Le CLS doit aussi permettre d'identifier les spécificités du territoire des Baronnies en Drôme Provençale. Quelles sont les vallées ayant une carence en médecin ? Quels sont les spécialistes manquants ? Y-a-t-il des problématiques spécifiques sur les jeunes, les retraités agricoles ? Avons-nous des pathologies récurrentes supérieures aux moyennes nationales ? etc.

Enfin, au-delà des constats, le Contrat Local de Santé doit proposer des solutions concrètes et économiquement viables.

Cet outil de mise en œuvre du projet régional de santé, est conclu entre l'ARS et les collectivités territoriales à partir d'un diagnostic établi de façon concertée. C'est également un engagement pour coordonner les interventions des différents acteurs locaux de santé sur leur territoire, que ce soit en matière de prévention, de promotion de la santé, d'accès aux soins ou d'accompagnement médico-social.

A ce jour, l'ARS a conclu une trentaine de Contrats Locaux de Santé, dont la moitié s'inscrit dans une démarche de « politique de la ville » pour les quartiers les plus défavorisés et 12 autres sont en cours d'élaboration dont certains pour des territoires ruraux.

### Les grandes étapes effectuées jusqu' à ce jour

► En 2019, un comité de pilotage composé d'un échantillon d'acteurs locaux de la santé a été créé. Ce groupe de travail suit l'avancée de la démarche sous le regard attentif de la sous-préfecture et de l'ARS.

En parallèle, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a été missionné pour dresser un état des lieux de notre territoire. Cette étude est destinée à donner une meilleure connaissance aux décideurs des Baronnies en Drôme Provençale et à l'Agence Régionale de Santé, sur :

- l'offre de ressources de santé existante sur le territoire, avec ses forces et les manques éventuels,
- l'état de santé des habitants,
- l'accès des habitants aux ressources de santé et de prévention.

Cette étude s'est déroulée en deux volets. Un premier volet quantitatif basé sur des indicateurs statistiques issus des systèmes d'information en santé (Assurance Maladie, INSEE...). Il a permis d'objectiver certains éléments de l'état de santé des habitants (mortalité, consommation de médicaments, trajectoires d'hospitalisation, recours aux professionnels de santé libéraux, ...).





Afin de compléter ces données, le deuxième volet de l'étude a consisté à rencontrer des professionnels du territoire des Baronnies en Drôme Provençale, intervenants directement dans le champ de la santé ou dans des domaines connexes, afin d'explorer les difficultés, les besoins et les attentes de la population qui ne sont pas repérables ou visibles dans les données chiffrées.

Ces entretiens avec des acteurs ont été complétés par la rencontre de groupes d'habitants : leur parole est extrêmement importante à recueillir car elle permet d'affiner la

compréhension des enjeux de santé du territoire, d'après le vécu et le ressenti des habitants eux-mêmes.

La restitution de ce travail a été faite à l'occasion de la cérémonie des vœux de la CCBDP, à Buis-les-Baronnies, le 28 janvier 2020. Dans ce cadre un échange a été animé par l'ARS, l'ORS, Mme Christine BONNARD, sous-préfète de l'arrondissement de Nyons et Mme Hélène SICARD, directrice des hôpitaux locaux de Nyons, Buis et du pôle Sanitaire et Médico-Social du Pays Nyonsais-Baronnies.

## Bilan de l'étude préalable et perspectives

► Il ressort de ce travail préalable les axes suivants :

### Atouts du territoire et points d'attention

- + Une offre de santé (libérale et publique) d'un bon niveau pour un territoire rural
- + Des installations de Médecins Généralistes
- + Une dynamique professionnelle d'exercice regroupé forte à Buis-les-Baronnies et qui demande à être renforcé à Nyons
- + 2 hôpitaux de proximité à Nyons et Buis-les-Baronnies
- + Analyses de biologie médicale : un projet avec l'hôpital de Buis-les-Baronnies
- + Radiologie classique dans les 2 hôpitaux de proximité
- + Télémédecine : des perspectives avec l'hôpital de Montélimar
- + Une offre en santé mentale de proximité
- + Une dynamique partenariale forte
- Difficultés d'accès aux chirurgiens-dentistes et à certains spécialistes
- Imagerie médicale : des délais de RDV jugés longs mais dans la moyenne
- Population âgée, précarité sociale : des besoins de santé importants mais tendance au sous recours aux soins et à la prévention
- Difficultés de mobilité : une problématique centrale pour aller vers les ressources de santé
- Mal logement et logements inadaptés au vieillissement : impact négatif sur la santé des ménages précaires et difficultés de maintien au domicile pour les personnes âgées
- Retards et renoncements aux dépistages, aux diagnostics et aux soins



## Problématique centrale en lien avec le profil du territoire : ménages modestes et précaires, territoire rural de montagne

- Difficultés de mobilité : temps et coût du transport, manque de solution de transport vers les ressources de santé dans et hors du territoire (secteurs de Buis-les-Baronnies, Remuzat, Séderon)
- Saturation des files actives de certaines spécialités (chirurgiens-dentistes, orthophonistes, ophtalmologues, cardiologues...) avec plusieurs mois d'attentes

## Santé mentale, une problématique repérée

- Besoins d'articulation plus forte entre la psychiatrie, les médecins généralistes et les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire
- Présence de la psychiatrie à la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) de Buis-les-Baronnies : une articulation innovante

## Consommation de produits psychoactifs (alcool, substances illicites) et addictions, une problématique repérée

- Des ressources saluées (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues, MSP de Buis-les-Baronnies)
- Encore des besoins de prévention et dé-banalisation

## Vaccination, un point de vigilance : des besoins de formation/d'information des professionnels de santé pour mieux répondre aux interrogations des personnes

### Ménages en situation de précarité : des difficultés de santé aggravées par les conditions de vie parfois difficiles

- Difficultés d'accès aux soins : mobilité, coût des soins spécialisés (dépassement d'honoraires)
- Problématiques de santé liées aux mauvaises conditions de logement : pathologies respiratoires et allergiques, santé mentale
- Problèmes de santé liés à la pénibilité physique du travail : troubles musculo-squelettiques

## Points d'attention par tranche d'âge :

### Enfants :

- Retard, renoncement aux soins psychiques : distance d'accès au Centre Medico Psychologique de Nyons, crainte des placements, du contrôle social
- Difficulté d'accès aux orthophonistes

### Adolescents Jeunes :

- Besoin d'écoute psychologique
- Difficulté d'accès à des soins psychiques adaptés

### Adultes :

#### Les Femmes

- Faible participation au dépistage organisé du cancer du sein : besoin d'information et de communication sur le dépistage (professionnels de santé et grand public)

#### Grands précaires

- Etat de santé dégradé en particulier sur le plan de la santé mentale et des addictions
- Besoins d'accompagnement de proximité pour accéder aux soins

#### Adultes ayant des troubles psychiques

- Ruptures de soins, difficultés de prise en charge somatique, stigmatisation
- L'"OASIS" de Nyons, une ressource de socialisation locale saluée mais fragile

#### Personnes ayant une déficience intellectuelle et polyhandicapés

- Difficultés de prise en charge somatiques

#### Personnes âgées

- Isolement social aggravé dans les villages éloignés des bourgs-centre
- Personnes en souffrance psychique à domicile non accompagnées
- Maladies Alzheimer : des besoins de sensibilisation des Médecins Généralistes à l'intérêt d'un diagnostic et possibilités d'aides

À partir de ces éléments de contexte, les élus locaux du mandat 2020-2026, auront la possibilité d'étudier l'opportunité de mettre en place un Contrat Local de Santé pour cinq années avec l'ARS. Cette dernière est consciente des difficultés spécifiques aux Baronnies et considère qu'il s'agit d'un enjeu important. A ce titre, elle propose de financer, à titre exceptionnel pour les Baronnies en Drôme Provençale, un poste de chargé de mission à hauteur de 60 % pour mettre en œuvre ce type d'outil.



# Retour sur la Cérémonies des Vœux de la Communauté de communes le 28 janvier 2020 à Buis-les-Baronnies

Thierry DAYRE, Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, entouré des 3 Vice-Présidents Territoriaux, Michel GREGOIRE, Jean MOULLET et Claude BAS, ont présenté leurs vœux mardi 28 janvier 2020 à la salle des fêtes de Buis-les-Baronnies.



Plus de 200 personnes ont répondu présentes à l'invitation du Président, rassemblant ainsi des élus communaux et intercommunaux, les corps constitués locaux, les partenaires institutionnels, les associations et les administrés de la CCBDP.

Chaque année, la soirée des vœux organisée par la CCBDP présente une thématique spécifique en lien avec notre territoire. Cette fois-ci, les élus de l'intercommunalité ont choisi d'évoquer le thème de la Santé.

## Le Contrat Local de Santé : Évaluer les enjeux prioritaires et y répondre

► Bien que la Communauté de communes n'ait pas de compétence en matière de santé, le Président **Thierry DAYRE**, et **Eric RICHARD**, Vice-Président en charge du Social ont invité **Christine BONNARD**, Sous-Préfète de l'arrondissement de Nyons, initiatrice de ce projet, et des **représentantes de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)** à présenter l'opportunité d'un Contrat Local de Santé sur les Baronnies en Drôme Provençales.

Eric RICHARD, animateur de cette thématique, a donné successivement la parole à **Christine BONNARD**, qui a rappelé l'historique de cette démarche, puis à **Eve GIOVANNINI**, chargée d'étude à l'**Observatoire Régionale de la Santé** qui a présenté le bilan du **Diagnostic Local de Santé**.

S'ensuivit un temps d'échanges avec **Brigitte VITRY**, Responsable du pôle santé publique, **Stéphanie DE LA CONCEPTION**, Responsable du pôle offre de soins ambulatoires, **Roxane SCHOREELS**, Responsable du service Politique en faveur des personnes âgées et **Zhour NICOLLET**, **Directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS)**.

A noter la participation de **Hélène SICARD**, Directrice des hôpitaux de Nyons et Buis-les-Baronnies, Directrice du pôle Sanitaire et Médico-Social du Pays Nyonsais-Baronnies qui a permis de mieux faire comprendre les enjeux de Santé et les besoins du territoire.



## Vœux de la CCBDP : un point d'étape après 3 années d'existence

► Après avoir laissé la parole aux 3 Vice-Présidents Territoriaux, dont vous retrouverez les grandes lignes de leurs discours dans notre rubrique « Le mot des élus », le Président Thierry DAYRE présenta le travail et les actions mises en œuvre dans l'exercice des compétences déléguées et transférées par les communes et pilotées par les 12 Vice-Présidents de commissions.

Il rappela que les taux de fiscalité proposés par le cabinet qui avait accompagné la fusion, n'avaient pas pris en compte les impacts de la loi NOTRe, ainsi que les accords mutuels et territoriaux pour la finalisation pratique de la fusion. Il a donc précisé de nouveau qu'il allait être réalisé et établi un diagnostic rétrospectif de l'existence de l'exercice des compétences, traquées et exercées à ce jour. **Celui-ci est en cours.**

Il insista également sur l'engagement et la détermination de tous, agents de la CCBDP et élus communautaire dans un projet d'avenir de territoire. *Voir l'édito du Président*

Il conclut son allocution en souhaitant à l'ensemble des élus du territoire, des agents communaux et intercommunaux, et des habitants des Baronnies en Drôme Provençale ses meilleurs vœux de paix, de bonheur, de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité à toutes et à tous.



## Soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes

### Le ruban blanc à l'honneur pour la seconde année

Avec un rappel en images du Ruban Blanc, symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes, et du rassemblement qui s'était déroulé le 23 novembre 2019 à Nyons, le Président Thierry DAYRE a souhaité réaffirmer son soutien à l'engagement et la détermination de personnalités du territoire comme **Marie-Pierre MONIER**, Sénatrice, **Pascale ROCHAS**, Conseillère Départementale, **Maryse BONNEVIE** et **Brigitte CLEMENT**, conseillères municipales.



## Développement territorial

### Signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

► A la demande de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale s'est engagée dans la co-construction d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec les acteurs locaux (associations professionnelles, institutions publiques etc.), sous le pilotage d'Eric RICHARD, Vice-Président en charge de l'Animation Territoriale.

Cette convention de partenariat vise à renforcer l'efficacité des financements, ainsi que la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de notre territoire sur les thématiques suivantes :

- Accès aux droits – Médiation numérique – Inclusion numérique ;
- Logement et habitat, cadre de vie ;
- Enfance - Jeunesse et Parentalité ;
- Petite enfance / enfance et Animation de la vie sociale – Intergénérationnel ;

En mobilisant l'ensemble des acteurs ressources du territoire durant 12 mois, sur des séries d'ateliers thématiques, les carences et points forts propres aux Baronnies en Drôme Provençales ont été identifiés et inscrits dans cette feuille de route. Il en ressort une liste d'enjeux, partagés, qui seront travaillés en fonction des moyens réciproques mobilisables par la CAF de la Drôme, la CCBDP et les acteurs des secteurs concernés.

Sur une initiative de la CAF, cette convention a été signée pour 4 ans, vendredi 14 février 2020 par la Directrice Départementale, Mme Brigitte MEYSSEN et le Président de la CCBDP, Thierry DAYRE.

La CCBDP remercie l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels locaux qui se sont engagés dans la démarche.

Contact : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Vincent Perlberg - T. 04 95 26 97 73 - v.perlberg@cc-bdp.fr

Eric RICHARD, Vice-Président

## Jeunesse

### Un nouveau minibus pour les activités jeunesse intercommunales

► Depuis le mois de septembre 2019, la Communauté dispose d'un nouveau minibus qui bénéficiera aux activités de son service jeunesse.

La particularité de ce minibus est qu'il a fait l'objet d'un partenariat avec des entreprises locales. Les entreprises : Spaggiari, Electricité Vialle, Le Dauphin, Carrefour contact, Pro Peinture, Arnaud Assainissement, Brun TP, Couleur Céramique, La Vinsobraise, Dufour plâtrerie, la Distillerie Bleu de Provence, la Socova, Clier TP, Vignolis et Gamm Vert ont participé au financement de ce minibus.

Il s'agit donc d'un partenariat original qui permet d'une part aux entreprises locales d'informer les habitants de leur activité, et d'autre part de faire bénéficier d'un minibus aux jeunes du territoire.

Le véhicule permet des déplacements réguliers entre Nyons et Buis-les-Baronnies afin de faciliter l'accès des jeunes aux activités proposées par le Service jeunesse intercommunal.

Il permet également d'organiser des sorties à la journée ou à la demi-journée sur des départements limitrophes, permettant ainsi aux entreprises locales de bénéficier d'un rayonnement un peu plus large que le bassin de vie où elles exercent leur activité.

Enfin, de manière plus exceptionnelle, ce véhicule a été mobilisé pour emmener un groupe de 4 jeunes du territoire sur une conférence internationale au Liechtenstein. Ils ont été accompagnés par Didier GIREN, Vice-Président de la Commission Enfance-Jeunesse, Samuel BRUNIER, Responsable de Service et Rachel DEPIT, éducatrice en Prévention Spécialisée. Sur place, les jeunes « baronniers » ont témoigné de la politique jeunesse originale de la Communauté de communes en matière d'accompagnement de projets de jeunes.

Ce projet répond ainsi à la fois à des enjeux d'économie locale et des enjeux sociaux.

Contact : ENFANCE- JEUNESSE

Samuel Brunier – T. 04 75 26 97 78 – s.brunier@cc-bdp.fr

Eric RICHARD, Vice-Président





Social

## Petite Enfance

### La Crèche « Coté Soleil » s'est agrandi



► Créée en 2012, le multi accueil « Côté Soleil » à Mirabel-aux-Baronnies n'était plus assez grand pour accueillir les jeunes enfants de son territoire.

Des travaux d'extension ont été engagés par la CCBDP en 2019 afin d'optimiser l'accueil de ces jeunes enfants, permettant ainsi à la structure

intercommunale d'atteindre la capacité d'accueil à 20 enfants dans les locaux mieux adaptés, répondant aux normes exigées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Ainsi des espaces dédiés aux enfants les plus grands et au personnel de l'établissement ont été aménagés :

- un dortoir, une cuisine satellite et des sanitaires,
- un espace de jeux et de repas modulable en salle de réunion
- un espace pour le personnel

Cette opération a été réalisée grâce à un partenariat entre la CCBDP, la Commune de Mirabel aux Baronnies, la CAF de la Drôme.

#### Coût des travaux

Montant travaux TTC : 178 000 €

Acquisition Mobilier : 20 000 €

#### Financeurs

La CAF : 74 000€

Le Conseil Départemental : 20 000 €

L'Etat « Contrat de Ruralité » : 20 000 €

La CCBDP : 64 000 €

La Commune de Mirabel aux Baronnies envisage l'acquisition d'un terrain atenant à la crèche pour la création d'un jardin.

Contact : **SOCIAL - PETITE ENFANCE**

Marie-Noëlle Ayou-Calot

T. 04 75 26 98 92 - mn.calot@cc-bdp.fr

Nadia MACIPE, Vice-Présidente

Environnement  
et technique

### Des outils pour améliorer le geste du tri

Dans la continuité de la simplification et de l'harmonisation du geste de tri et de la mise en place de l'extension des consignes de tri (en application de la Loi du 18 août 2015 sur la transition énergétique) sur tout son territoire, la CCBDP propose des outils pour faciliter le tri.



#### ► Le compacteur individuel

Comme l'extension des consignes de tri engendre le tri d'un volume important d'emballages dans les poubelles,



et afin de réduire ce volume, il vous est proposé d'acquérir un compacteur à prix préférentiel de 5€. Cet outil vous permettra de réduire ainsi le volume d'emballages stocké avant de

les déposer dans les bacs jaunes de tri sélectif situés sur les points d'apports volontaires de votre commune.

#### ► Le composteur individuel

Par ailleurs, toujours dans le cadre de la Loi du 18 août 2015 sur la transition énergétique, il faut réduire la production de déchets qui sont collectés et mis en centre d'enfouissement.

Pour cela il est proposé aux habitants de la CCBDP d'acquérir un composteur à prix préférentiel de 20€. Les déchets alimentaires pourront ainsi être transformés en compost et amener votre jardin, pots de fleurs.....



Des bons de commande sont téléchargeables sur le site de la CCBDP (<http://www.cc-bdp.fr>) ou à retirer à l'accueil des bureaux de Nyons (170 avenue Ferdinand Fert, ZA des Laurons, 26110 Nyons) ou de Buis-les-Baronnies (19, boulevard Aristide Briand, 26170 Buis-les-Baronnies). Les modalités de retrait de ces outils vous seront communiquées par le SYPP en retour avec le bon de retrait.

Contact : **SERVICE TECHNIQUE**

Franck Millet

T. 04 75 26 34 37 - f.millet@cc-bdp.fr

Christian CORNILLAC, Vice-Président



## Lancement du Plan Climat Air Energie de notre territoire (PCAET)



► Tous concernés par la transition énergétique !

Transports, chauffages, factures énergétique, consommations, inondations, qualités de l'air, canicules, gels, préservations de la ressource en eau, des activités agricoles... Nous sommes tous concernés ! L'année 2020 sera celle du démarrage des travaux d'élaboration du Plan Climat Air Energie, piloté par la CCBDP.

La construction de ce programme collectif se fait en trois phases : un diagnostic, une stratégie territoriale et un plan d'actions partagé. Pour nous accompagner dans cette démarche, un bureau d'études a été choisi fin février parmi une dizaine de candidats.

L'élaboration du PCAET se fera en concertation avec tous les acteurs du territoire (collectivités, institutions, entreprises, associations, syndicats de producteurs, habitants, ...). La stratégie territoriale et le plan d'actions d'une durée de 6 ans seront ainsi définis en prenant en compte les enjeux, les projets et les spécificités des Baronnies en Drôme Provençale.

Pour préserver notre cadre de vie et rendre notre territoire plus attractif, nous comptons sur votre participation dès le printemps prochain !

Contact : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Nathalie Barberousse  
T. 04 75 26 98 86 - n.barberousse@cc-bdp.fr  
Christelle RUYSSCHAERT - Vice-Présidente



## Guide de l'urbanisme

La CCBDP met à disposition des communes qui le souhaitent, un service d'instruction des Autorisations du droits des Sols (ADS). Sous la forme d'une prestation, 2 agents de la Communauté de communes travaillent pour 17 communes afin d'analyser au regard de la réglementation en vigueur, les différents dossiers de type permis de construire, certificats d'urbanisme etc.



► Le maire reste l'interlocuteur référent des administrés et engage sa responsabilité dans la délivrance ou non, d'une autorisation d'urbanisme.

Afin d'aider les habitants des 17 communes concernées à rédiger du mieux possible leur dossier en vue de l'étude de leur projet, la CCBDP a conçu un petit guide permettant de vous éclairer. Vous

le trouverez dans votre mairie. N'oubliez pas, plus les dossiers déposés en mairie seront clairs et complets et plus les délais d'instruction seront réduits.

Contact : DÉVELOPPEMENT TERRITORIALE  
Vincent Perlberg - T. 04 75 26 97 73 -  
v.perlberg@cc-bdp.fr  
Christelle RUYSSCHAERT - Vice-Présidente

## Activités de Pleine Nature

► Le 23 février 2020, sur la commune de Rémuzat, la CCBDP et le Département de la Drôme ont installé une borne directionnelle sur le sentier du Rocher du Caire pour éviter aux randonneurs de se perdre !

Cette borne vient renforcer le balisage jaune déjà présent sur cette randonnée pour orienter les usagers et accéder au plateau du Saint-Laurent (observation des vautours) depuis Rémuzat.

De plus, la main courante sur le sentier des Aiguilles, au niveau de « La Charbonnière » qui avait été emportée à l'automne par la chute d'un arbre a été réparée.

Si vous êtes randonneur, amateur de belles randonnées aux portions parfois aériennes, nous vous invitons à vous rendre au bureau d'information touristique de Rémuzat pour partir à la découverte de ces 2 circuits de randonnées



pédestres, joyaux emblématiques de la Drôme.

**Le Rocher du Caire :**  
10,5km - 660m de dénivelé positif – 4h  
**Les Aiguilles de Rémuzat :**  
15,4km - 990m de dénivelé positif – 6h

Contact : DÉVELOPPEMENT TERRITORIALE  
Vincent Perlberg  
T. 04 75 26 97 73 - v.perlberg@cc-bdp.fr  
Christelle RUYSSCHAERT - Vice-Présidente

### Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
- Le lire dans les publications du site [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale  
Service communication  
Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex  
T. 04 75 26 90 78  
[contact@cc-bdp.fr](mailto:contact@cc-bdp.fr)



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°6 / Mars 2020

Directeurs de la publication :  
Thierry DAYRE, Michel GRÉGOIRE, Jean MOULLET, Claude BAS  
Rédaction – Mise en page : AF COMMUNICATION  
Conception graphique : Fuzz design  
Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION  
Crédit photographique : CCBDP / Photo de couverture : Service Communication  
Tirage : 13 000 ex.  
Dépôt légal à parution



**NIEL LOCATION  
BENNES**

Location et dépôt de bennes ampliroll  
et caissons

---

Récupération et valorisation des déchets :  
bois, plastiques, cartons

---

26110 VINSOBRES • 06 87 11 76 66 • 06 07 51 95 07  
niel.location@orange.fr

**BRUN**  
*Travaux Publics*

26510 SAHUNE - Tél. 04 75 27 41 79

C A N A L I S A T I O N S

**weldom**  
ensemble, c'est mieux

le plaisir de **Bricoler**    l'envie de **Décorer**    la passion de **Jardiner**



Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS  
Tél. 04 75 28 17 68

**ARNAUD**  
**ASSAINISSEMENT**

ASSAINISSEMENT  
DES BARONNIES

NYONS      04 75 27 90 40  
VAISON    04 90 36 22 44  
BUIS        04 75 27 97 43

[www.arnaudassainissement.com](http://www.arnaudassainissement.com)

*Garage Bégot Eric*  
**ENTRETIEN - REPARATION - VENTE**



Za du Grand Tilleul - 26110 Nyons / Tél. : 04 75 28 83 38  
eric.begot0961@orange.fr

**FERRONNERIE**  
Christophe Jové  
d'Art ou Traditionnelle

*Portail, Grille, Porte, Mobilier, Rampe  
Porte de garage (sectionnelle, coulissante)  
Rideaux métalliques*

Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS  
Tél. 04 75 26 24 41 - christophe.jove@orange.fr

INFO → ÉNERGIE  
AUVERGNE -  
RHÔNE-ALPES

VOUS FAITES  
LE BON CHOIX

# PERMANENCE INFO → ÉNERGIE



Un service gratuit qui vous accompagne dans  
vos projets de construction et de rénovation

»»» 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9 h à 12 h

**NYONS** 170 Rue Ferdinand Fert - ZA Les Laurons

»»» 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 9 h à 12 h

**BUIS-LES-BARONNIES** 19 Bd A. Briand

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
**Baronnies**  
en drôme provençale

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

 **04 75 26 22 53**

 [infoenergie@ceder-provence.org](mailto:infoenergie@ceder-provence.org)

**FAIRE** AVEC

  
ceder  
Créateur d'actions écologiques